UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01562168 3

LE BAS-CANADA

ENTRE LE

MOYEN-AGE ET L'AGE MODERNE

PAR

L'ABBÉ JOS.-APOLLINAIRE GINGRAS

Publié sous les auspices du Cercle Catholique de Québec.

J. A. LANGLAIS,
LIBRAIRE-EDITEUR,
177, Rue St. Joseph, St. Roch,
QUÉBEC

No. 1621
BIBLIOTHEQUE
Union St-Joseph
ST-HYACINTHE.

PROVINCE DE QUÉBEC

Département de l'Instruction Publique

Donné à.....

.....

de l'Ecole de.....

comme prix de.....

par M. l'Inspecteur.....

dans sa visite du..... *188*.....

LE BAS-CANADA

ENTRE LE

MOYEN-AGE ET L'AGE MODERNE

L'ABBÉ JOS.-APOLLINAIRE GINGRAS

Publié sous les auspices du Cercle Catholique de Québec.

327890
6 36.
11.

QUÉBEC
DE L'IMPRIMERIE DU "CANADIEN"

1880

LE BAS-CANADA

ENTRE

LE MOYEN-AGE ET L'AGE MODERNE

Conférence donnée à la Salle Victoria, sous le patronage de l'Institut-Canadien de Québec, et au bénifice de la Saint-Vincent de Paul, le 10 mars 1880, par M. l'abbé APOLLINAIRE GINGRAS, membre du Cercle Catholique de Québec.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Nous avons déjà, l'hiver dernier, décliné l'honneur de risquer une conférence dans les salles de l'Institut-Canadien de Québec. Pour quelles raisons? Soyons franc, et confessons tout de suite que nous n'espérions pas pouvoir intéresser suffisamment l'auditoire que nous aurions eu à entretenir. L'Institut-Canadien a commis l'imprudence de nous inviter de nouveau cet hiver; c'était évidemment nous faire trop d'honneur, et nous nous hâtons d'en témoigner à l'Institut notre meilleure gratitude. Cette fois, on nous demandait une conférence au

profit des pauvres; messieurs, quand on est abordé *au nom des pauvres*, il faut s'exécuter, coûte que coûte,—n'eût-on qu'un verre d'eau froide à donner

Donc, nous sollicitons forcément, d'avance, le privilége de pouvoir être, quoique malgré nous, insignifiant, et nous voici, du moins avec toute notre bonne volonté.

Avant d'entrer en matière, laissez-nous, messieurs, s'il vous plait, vous avouer une chose qui pourrait bien vous faire peur : nous vous arrivons de deux endroits très noirs : nous vous arrivons de la grande forêt de l'honorable M. Joly, et de la forêt plus noire encore du moyen-âge ! Après un pareil aveu, nous sommes sûr que l'on ne nous accusera pas de vouloir surprendre la bienveillance de notre auditoire par un exorde insinuant.

Le Bas-Canada entre le moyen-âge et l'âge moderne : voilà notre sujet.

Une seule chose, mais une chose nous encourage : il nous semble avoir à vous parler d'un sujet digne de fixer l'attention d'un auditoire sérieux comme l'est assurément l'auditoire d'élite qui nous honore en ce moment de son attention. Il y en a peut-être quelques-uns parmi vous, messieurs, avec qui nous n'aurons pas l'honneur d'être de suite en communion d'idées et d'appréciations. Mais nous sommes persuadé qu'en nous adressant l'invitation de venir converser avec vous, on nous a laissé le droit d'être, avant tout, très-sincère dans nos

humbles manières de voir. (Applaudissements.) Du reste, malgré notre costume sacerdotal, nous n'avons pas la prétention de poser ici précisément comme un représentant du clergé ; nous ne prétendons, bien sûr, avoir d'autre autorité que celle d'un causeur amical qui suit de loin, du regard, comme tout autre, la marche de la civilisation, et qui rend compte, tant bien que mal, de ses impressions.

*
* *

Tous, messieurs, nous avons lu un peu l'histoire, et, à ce premier coup d'œil d'ensemble, un phénomène nous a frappés : nous avons vu les sociétés du moyen-âge, graviter lentement autour de la papauté comme des planètes à l'état de formation ; il y avait progrès vers un idéal dont elles se rapprochaient évidemment.

Aujourd'hui, l'aspect du monde a changé ; les sociétés, comme des astres lancés en dehors de leur orbite, semblent courir à d'inévitables abîmes.

Il nous est impossible de nier un semblable phénomène, comme il nous est impossible de rester indifférents devant ce spectacle de l'histoire.

Le Canada catholique, soustrait plus que tout autre pays, à l'influence des idées modernes, nous semble tenir une espèce de milieu entre l'âge moderne et le moyen-âge.

Eh bien, dans cette situation, solennellement délicate quand il s'agit d'un pays, qui de nous, mes-

sieurs, ne s'est pas demandé vingt fois dans sa vie quel sera l'avenir du Canada ? L'avenir de sa patrie ! —vous le savez mieux que moi,—c'est le rêve des grandes âmes, c'est l'ardente préoccupation des cœurs élevés ! Ce rêve a donc été le vôtre, messieurs, et en venant ce soir nous demander devant vous quelles sont les causes qui ont jeté à côté de leur chemin les sociétés modernes, nous croyons, sinon répondre pleinement à votre anxiété patriotique, du moins aller au-devant de l'une de vos plus graves préoccupations.

Ces causes nous semblent se résumer toutes dans une différence essentielle qui sépare le moyen-âge de l'âge moderne.

Au moyen-âge, il y avait union intime entre l'Eglise et l'Etat. On gouvernait, on légiférait avec un droit chrétien sur lequel veillait l'interprétation infaillible du St Siége.

Ce droit chrétien-catholique, que l'Eglise imprégnait de son souffle, protégeait à son tour l'Eglise. Les gouvernements étaient forts, parce qu'ils s'appuyaient sur Dieu, et sur l'Eglise de Dieu. (Applaudissements.)

Depuis 1789, on a fait éclater, entre l'Eglise et l'Etat, un divorce contre nature, plus funeste encore à l'Etat qu'à l'Eglise qui ne peut périr. Les gouvernements se sont lassés du joug de l'Eglise, et les peuples, conséquence facile à prévoir, se sont lassés du joug des gouvernements.

Les *gouvernements ont cessé de protéger l'Eglise :* voilà, messieurs, la grande cause qui a jeté les nations à côté de leur chemin ! Ça été, de la part des gouvernements chrétiens, une lâcheté solennelle, punie par de solennels châtiments.

Nous vous le demandons, messieurs : les vérités suivantes, comme de vieilles monnaies couvertes de rouille, ne se sont-elles pas obscurcies dans les meilleures intelligences ? La société civile doit poursuivre deux buts : la société civile, sans doute, doit travailler au bonheur temporel des peuples ; mais la société civile doit *surtout* travailler à faire fleurir le Royaume de Dieu au milieu des peuples. (Applaudissements.)

Aux sociétés civiles aussi comme sociétés, s'adresse ce mot de l'Evangile : « Cherchez avant tout le Royaume de Dieu, et le reste – l'ordre, la paix, la prospérité—vous sera donné comme par surcroît. » C'est encore dans ce sens que la tradition catholique a interprété cet autre mot de la Bible : « Les rois seront les *protecteurs* de la religion véritable, les reines seront les *nourrices* de la véritable Eglise. » (Isaïe, 69). Les rois et les reines – c'est-à-dire les gouvernements – ne peuvent donc pas se croiser les bras, et laisser la véritable religion se débattre comme elle le pourra au milieu de toutes les religions fausses.

En d'autres termes : – soumis à l'Eglise dans les matières religieuses et dans les matières mixtes, l'état doit être le bras droit de l'Eglise. (Applaudis–

sements.) Il doit *lui être uni et l'aider*. S'il refuse de l'aider, il est traître ; s'il s'en sépare, il languit lui-même, meurt, et tombe en pourriture. L'Encyclique, *Quantâ Curâ* de 1864 dit ceci : « La puissance royale n'a pas été donnée uniquement pour le gouvernement du monde, mais *surtout* pour le soutien de l'Eglise. »

L'union de l'Eglise et de l'Etat est une vérité révélée que tout catholique doit croire. « Jésus-Christ « a fait des nations chrétiennes comme l'aristocratie « spirituelle du genre humain : ou elles seront chré- « tiennes comme nations, ou elles périront,—*Gens* « *enim et regnum, quod non servierit tibi, peribit.* » « (Isaïe.) Et partout où elles vivent aujourd'hui, tant « bien que mal, elles le doivent, sans le savoir, à ce « qui reste du catholicisme dans leur sein. »

Voyez l'Angleterre, par exemple, l'Angleterre, nous le disons avec plaisir sous les voûtes de cette Salle Victoria qui nous rappelle le nom respecté de notre Très Gracieuse Souveraine, (applaudissements) l'Angleterre, dont nous sommes fiers d'être les sujets sans cesser d'être les *fils* de la France, (applaud. prolongés) eh bien ! pourquoi l'Angleterre trace-t-elle, à travers les autres peuples du globe, un si glorieux sillon ? A quoi le doit-elle avant tout ? Ah ! messieurs, c'est que l'Angleterre a été catholique autrefois ! C'est que l'Angleterre a encore dans ses veines un sang qu'elle ignore, mais qui lui conserve un reste de vigueur, le sang des doctrines sociales du christianisme ! C'est qu'il y a, dans les

os de ses institutions, une moële qu'elle ignore mais qui fait sa force, la moële des doctrines catholiques ! Voilà ce qui, plus encore que ses merveilleux instincts anti-radicaux, explique chez elle ce séculaire respect de l'ordre et de la loi, cette horreur innée de la nouveauté et des révolutions. (Applaudissements.)

Oui, nous le répétons avec conviction : « partout où les nations vivent encore un peu aujourd'hui, elles le doivent, sans le savoir, à ce peu de catholicisme qui reste dans leur sein ! Et si ce peu de catholicisme qui les soutient encore venait à disparaître, comme le disait si bien un écrivain de nos jours, ces mêmes nations disparaîtraient elles-mêmes plus inévitablement que les grandes monarchies de l'Orient. Pourquoi ? parce que les exigences de fierté que le catholisisme a développées dans les masses depuis que les pauvres ont été évangélisés, survivent à l'extinction de la foi et transportent à l'anarchie les forces que l'abrutissement païen laissait autrefois à l'autorité ! »

En un mot, messieurs, Jésus-Christ doit régner sur les sociétés comme sur les individus. Il n'y a pas que les *hommes* qui lui aient été donnés en héritage, mais les *nations*, les sociétés et les gouvernements.

Les nations modernes ont rejeté la royauté sociale du Christ, et c'est là, en germe, la cause radicale de leurs aberrations d'aujourd'hui.

Le contraire avait lieu au moyen-âge.

Pour mettre en relief cette vérité, nous comparons

la société au moyen-âge et la société moderne à deux édifices. La société au moyen-âge nous apparaît couverte de mousse et de poussière, mais solide. La société moderne nous apparaît couverte d'un brillant vernis, mais elle chancelle à tous les vents.

Maintenant, quelle est la cause de ce double phénomène ? Enlevons la mousse et le vernis, interrogeons la charpente des deux édifices ; c'est là, dans la charpente évidemment, que réside tout entier le secret.

Nous commençons par examiner l'édifice moderne.

Tout l'édifice moderne repose sur les principes de 89, *la déclaration des droits de l'homme.* De ces principes de 89, sont sorties les libertés modernes : la liberté de la presse, la liberté de la tribune, la liberté d'association, la liberté d'opinion, la liberté de conscience, la liberté des cultes ;—et autres erreurs, comme le principe de non-intervention, le suffrage universel, l'égalité civile, la souveraineté absolue du peuple, la séparation de l'Eglise et de l'Etat sous l'aphorisme condamné, « l'Eglise libre dans l'Etat libre. » Voilà à peu près toute la base de l'édifice moderne. Allons nous dire que chacune de ces erreurs est comme une pierre de ces fragiles fondations ? Non, nous dirons plutôt que chacune de ces erreurs est comme un baril de poudre toujours prêt à faire sauter l'édifice. (Applaudissements.)

Nous nous demandons si une construction appuyée sur de pareilles bases peut être sûre et solide.

Nous sommes catholiques, et nous pouvons faire de suite le raisonnement suivant : si Rome désapprouve un genre de construction sociale appuyé sur de pareilles bases, l'édifice moderne ne peut pas être solide ni sûr. Il s'agit donc de voir ce que Rome en pense.

Pour abréger, nous ne ferons que signaler, avec toute l'honnêteté possible, la condamnation authentique de chacune de ces erreurs. Ainsi, nous ne discuterons pas les libertés modernes au point de vue philosophique, rationnel ; nous avons pour cela deux raisons. D'abord, la discussion à ce point de vue, malgré sa nature extraordinairement intéressante, nous entraînerait trop loin, et le cadre d'une simple conférence éclaterait nécessairement sous d'aussi longs développements ; ensuite, quelle pauvre autorité nous aurions devant un semblable auditoire si, au lieu de nous contenter d'éclairer notre sujet des seules lumières de l'infaillible doctrine romaine, nous nous hasardions à nous appuyer sur des arguments que l'on serait peut-être tenté de prendre pour de simples manières de voir à nous personnelles ! Voici donc, plutôt, le sentiment de Rome.

En 1789, la *Déclaration des droits de l'homme* est placée en tête de la Constitution Française ; six mois après, Pie VI la condamne dans son *allocution consistoriale* de 1790. En 1791, Pie VI la condamne encore dans une lettre adressée aux habitants d'Avignon. En 1830, une nouvelle révolution remet en honneur les principes de 89 ; aussitôt Grégoire XVI lance

son Encyclique *Mirari vos* qui fulmine de nouveau les principes de 89, que l'on veut remettre à la mode. Vers 1860, l'abbé Godard, professeur de grand séminaire, l'une des bonnes plumes d'une école trop célèbre, veut prouver que les Papes n'ont jamais eu l'intention de condamner les principes de 89 ; il écrit un livre, où il essaie de concilier les fameux principes avec l'esprit de l'Evangile : le livre du bon théologien est mis à l'index. Voilà, messieurs, et nous en passons peut-être des meilleures, quelques-unes des condamnations qui nous disent ce que tout catholique sérieux doit penser de la « Déclaration des droits de l'homme, » et des principes de 89. Passons maintenant aux libertés modernes, et autres erreurs issues de la *Déclaration* et des fameux *principes*.

Liberté de la Presse : Pie VI l'a condamnée dans une lettre à l'Evêque de Troyes, liberté d'opinion, liberté de conscience, ces deux erreurs ont été condamnées en 1791 par Pie VI dans une lettre au Cardinal de LaRochefoucauld, et, en 1864, par Pie IX dans le *Syllabus*.

Liberté des cultes, condamnée par le *Syllabus* encore. D'après le *Syllabus* « à notre époque, il est encore utile que la Religion catholique soit considérée comme l'unique religion de l'Etat, à l'exclusion de tous les autres cultes. »

Le *suffrage universel*, comme partie intégrante de la déclaration des droits de l'homme, a été condamné en même temps que la Déclaration. Le suf-

frage universel a été condamné aussi par le *Syllabus* qui déclare que « tous les citoyens n'ont pas le droit de concourir directement ou par leurs représentants à la formation de la loi »

Egalité civile. Le *Syllabus* condamne comme une erreur sociale, l'opinion de ceux qui prétendent que tous les citoyens sont aptes à toutes les dignités, places, emplois publics.

Avec cette libéralité de principes, messieurs, on arrive à des choses drôles comme celle ci. « Cher M. le Ministre, il m'est impossible d'accepter, pour le moment, l'emploi que vous m'offrez ; je viens d'être condamné à cinq ans de pénitencier. Je dois donc ajourner à cinq ans le plaisir d'accepter la charge de confiance dont la patrie veut bien m'honorer. » (Rires.)

Le principe de *non-intervention* a été condamné par Pie IX dans son allocution *Novos et antè* de 1860.

Pas de religion dans la politique, autre erreur condamnée par le *Syllabus*. Messieurs, quelle que soit l'hypothèse à laquelle des nécessités locales puissent nous réduire dans la pratique, la thèse est là, il n'est pas permis de l'oublier. La doctrine catholique enseigne que Jésus-Christ est venu restaurer l'homme, la famille, la cité, la nation. " *Instaurare omnia in Christo.* » Il ne dépend plus de nous de bannir la religion des gouvernements pour la confiner dans la famille, ou entre les quatre murailles d'une église. Pie IX a déclaré formellement que

les lois de l'ordre civil doivent dériver—*declinare*— des maximes de l'Evangile. Il a ajouté que les législatures nationales devaient prendre l'Evangile dans le sens expliqué par l'église catholique. (Applaudissements.)

Or, quand il s'agira de décider si telle ou telle loi civile ne blesse pas la morale évangélique, si tel ou tel bill n'est pas un empiètement sur les droits sacrés de l'Eglise, qui pourra interpréter le sens de l'Evangile, les hommes d'Etat, ou les hommes qui représentent l'Eglise ? De là, en principe du moins, l'intervention obligée, sinon toujours agréable, du clergé dans la politique générale des nations. Par clergé, nous n'entendons pas précisément chaque prêtre en particulier, mais l'épiscopat, laissant à la discrétion humano-divine de ce dernier de décider quand et comment le clergé devra intervenir.

Nous avons fini, messieurs, de rappeler à votre mémoire les principales erreurs sur lesquelles repose tout l'échafaudage des sociétés modernes.

Nous voulons rester fidèle à notre promesse, et nous abstenir de discuter ces erreurs au point de vue rationnel. Pour plusieurs de ces erreurs, de prime abord, on peut être surpris. Il n'y a rien en cela d'étonnant ; nous respirons forcément l'air de notre siècle, et nous en sommes tous plus ou moins imprégnés. Le moyen d'habiter une pharmacie sans que son habit exhale un peu cette odeur particulière aux pharmacies ? La grande pharmacie, où il y a plus

de poisons que de remèdes véritables, c'est l'âge moderne.

En jetant un simple coup d'œil sur deux ou trois des plus séduisantes, nous espérons faire voir que toutes ces fausses doctrines condamnées par Rome n'ont pas autant de bons sens qu'on serait parfois tenté de leur en prêter au premier abord.

Suffrage universel, utopie, messieurs, et nous pourrions dire, criante injustice envers ceux qui n'ont pas intérêt à ce que la société soit à tout moment bouleversée par la Révolution. Non, chaque citoyen, naturellement, n'a pas un égal droit au gouvernement de la chose publique.

Avec le suffrage universel, on arrive à la démocratie absolue, c'est-à-dire au despotisme de la foule, le pire de tous, parce qu'il est sans limites, et surtout, sans responsabilité réelle, même vis-à-vis de l'opinion. Si l'on veut que la nation, comme source secondaire du pouvoir après Dieu, participe au gouvernement, que l'on prenne du moins la nation comme l'Eglise l'a prise au moyen-âge, et comme la nature l'a crée tous les jours, organisée par familles, par supériorités sociales, par traditions religieuses ; le vote, alors, ne sera plus un simple pointage stupidement numérique, comme il tend à le devenir aujourd'hui.

Egalité devant la Loi,—autre erreur sociale. A part les immunités ecclésiastiques voulues par Dieu, il y a des priviléges de noblesse et d'aristocratie qui

résultent de la grande loi de la solidarité. L'Angleterre le comprend bien, et l'Angleterre serait bien effrayée, si le souffle révolutionnaire faisait crouler soudainement comme un chateau de cartes la partie aristocratique de ses institutions.

Prenons enfin la *liberté d'opinion*, manifestée par la presse et la tribune.

Qui ne s'aperçoit aujourd'hui, après un siècle d'essai seulement, que toutes ces libertés aboutissent fatalement, non pas au progrès de la lumière, mais à l'anarchie des idées, finalement à la révolution? Et cependant, de fait, la société moderne n'a pas encore, un seul jour, osé mettre *franchement* en pratique ces libertés qui lui semblent si belles. Nous défions n'importe quel gouvernement d'accorder la liberté de la presse sans limites. Non-seulement cela, nous restreignons notre défi, et nous disons aux gouvernements modernes : nous promettons de ne prêcher aucune opinion nouvelle, nous ne vous demandons pas d'autre liberté que celle-ci : dans ces bibliothèques superbes, que vous regardez vous-mêmes comme les dépôts les plus respectables de l'esprit humain, on y soutient, dans tel ou tel volume, tel ou tel système économique ou politique : eh bien, donnez-nous seulement le droit de le prêcher dans la presse et du haut de la tribune.

Aucun gouvernement n'osera le faire, il n'y a pas de police qui puisse résister à un pareil régime libéral loyalement appliqué !

Et voyez pourtant, messieurs : malgré les restrictions que l'on impose, la société est devenue un véritable volcan toujours prêt à faire irruption.

C'est que tout ce système de libertés modernes n'est rien autre chose, de fait, qu'une véritable conspiration des poudres sous les pieds de la société ! Oh ! comme ils avaient le flair merveilleusement sûr, ces vieux Papes qui dès 1790 comparaient toutes ces funestes libertés à la licence homicide que l'on accorderait au premier venu de débiter toutes sortes de poisons !

*
* *

Par ce coup d'œil d'ensemble jeté sur la société moderne, il est facile de constater que la tendance générale de cette société est d'extraire la religion de la politique, à peu près comme l'on ferait sortir l'eau d'une éponge en la comprimant. Séparation de l'Eglise et de l'Etat, voilà l'aberration radicale des sociétés depuis 1789, voilà quel a été le grand caractère distinctif de la société dite moderne.

Ça été absolument le contraire au moyen âge, et voilà pourquoi nous disons : la société au moyen-âge offrait aux peuples de l'avenir beaucoup plus de garanties de sécurité que n'a l'air d'en offrir la société moderne. (Applaudissements)

On parle de la vapeur, de la photographie, du télégraphe électrique, de mille progrès plus ou moins brillants,—sans oublier le chocolat de Minier. —Ces progrès, messieurs, seraient éclos indépen-

damment des libertés modernes ; ils ne sont certainement pas un produit naturel de la déclaration des droits de l'homme ! Est-ce que le moyen-âge, lui aussi, ne peut pas se vanter de ses découvertes scientifiques ? Certes, nous lui en devons, et de merveilleuses !

Mais là n'est pas la question. Ce dont se glorifie le moyen-âge, c'est d'avoir eu le coup d'œil plus sûr que l'âge moderne quand il s'est agi de tracer les grandes lignes d'une société. Ce dont se glorifie le moyen-âge, c'est d'avoir été meilleur architecte social que l'âge moderne (applaudissements), c'est d'avoir ébauché et élevé sur la tête des peuples une charpente de société solide et bien autrement appuyé que ne l'est l'échafaudage déjà vermoulu des sociétés modernes. Voyons plutôt : un rapide coup d'œil à vol d'oiseau nous suffira pour constater qu'il n'y a pas, dans l'édifice commencé du moyen âge, ces vices d'architecture que l'on remarque avec effroi jusque dans les fondations de l'édifice moderne.

Le moyen-âge, en effet, si l'on n'eut pas arrêté l'épanouissement de sa civilisation—était en voie de réaliser les quatres progrès, seuls dignes de ce nom, que l'humanité ait jamais accomplis. Nous empruntons les paroles d'un brillant écrivain qui vient de mourir :

« Le moyen-âge constitua la religion. Il fut un « jour, où l'Europe, jadis prosternée aux pieds de « mille idoles, divisée en mille croyances contradic-

« toires, adora le même Dieu, chanta le même « symbole. De l'orient au couchant, du sud au « septentrion, pas une voix discordante ne troublait « ce vaste concert.—Unité de foi, magnifique triom- « phe de la vérité sur l'erreur, " premier progrès opéré par le moyen-âge.

« Le moyen-âge constitua l'Eglise. Il fut un jour, « où sur les ruines du despotisme intellectuel de « l'ancien monde, s'éleva la société gardienne infail- « lible de la foi. Devenue la puissance la plus aimée, « cette société enfonça profondément ses racines « dans le sol de l'Europe ; le clergé, par sa mission, « le premier ami des peuples, devint le premier « corps de l'Etat. Autorité de l'Eglise, magnifique « triomphe de l'intelligence sur la force.» Deuxième progrès opéré par le moyen-âge.

« Le moyen-âge constitua la société civile. Il fut « un jour, où les codes de l'Europe, si longtemps « souillés d'iniquités légales, ne continrent plus une « seule loi anti-chrétienne, par conséquent anti- « sociale. Pour assurer les droits de tous et de « chacun, en maintenant l'harmonie sur la terre « comme le soleil la maintient dans le firmament, le « Roi des rois, représenté par le Pape son vicaire, « planait au-dessus des autres rois. La décision d'un « père, oracle incorruptible de la loi éternelle de « justice, était la dernière raison du droit. La parole « à la place du sabre, les canons du Vatican à la « place du canon des barricades et du poignard des « assassins » ; tous les conflits politiques convergeant

vers Rome, venant s'éteindre au seuil du Vatican comme les flots d'une mer viennent mourir sur un rivage immobile ! Un tribunal à Rome pour prononcer entre tous les princes : une merveille si belle qu'elle arrache au protestant Leibnitz l'applaudissement de son génie ! (Applaudissements). « Magnifique triomphe de la justice sur l'orgueil des rois, comme sur l'insubordination des peuples. » Troisième progrès opéré par le moyen-âge.

Et puis, l'unité politique internationale, fruit naturel de ce troisième progrès. Unité politique de toute la chrétienté ! quelle puissance colossale prête à obéir à l'impulsion d'hommes bien intentionnés comme le sont nécessairement les Pontifes de Rome ! On l'a vu dans l'élan des croisades ; on a vu l'Europe alors s'ébranler comme un seul homme, et tenir en échec, pendant des siècles, la formidable avalanche de la barbarie musulmane.

« Enfin, le moyen-âge constitua la famille. Il fut « un jour, où dans l'Europe régénérée, la famille « reposa sur les quatre bases qui font sa force, son « bonheur et sa gloire : l'unité, l'indissolubilité, la « sainteté, la perpétuité par le respect de l'autorité « paternelle pendant la vie et après la mort. L'esprit « à la place de la chair, magnifique triomphe de « l'homme nouveau sur le vieil homme ; guérison « radicale de la polygamie, du divorce et de « l'égoïsme. Quatrième progrès opéré par le moyen- « âge. »

« Assise sur ces larges bases, la société développait « tranquillement ses majestueuses proportions. De « jour en jour elle s'élevait, resplendissante de « beautés nouvelles, à la perfection qu'il lui est donné « d'atteindre ici-bas. »

« Et pendant que les ordres militaires veillaient au « dehors sur le bercail, quels nobles travaux s'ac- « complissaient au dedans ! La reine des sciences, la « théologie, révélait, avec une incomparable luci- « dité, les magnifiques réalités du monde surnaturel. « Occupé à ces hautes spéculations, l'esprit général « prenait un niveau de plus en plus élevé.

« La philosophie, sensément soumise, travaillait « pour le compte de la théologie, son auguste mère. « La littérature déployait ses ailes. L'architecture, « avec une splendeur de forme et une hardiesse de « conception qu'elle n'avait jamais atteintes, réalisait « aux yeux les inspirations de la foi. Comme d'un « manteau de gloire elle couvrait l'Europe de monu- « ments qui sont restés inimitables, surtout par ce « symbolisme éloquent qui faisait prier la pierre, le « bois, les métaux, toutes les créatures inanimées. « Et sous les voûtes étoilées de ces temples splen- « dides, une poésie, seule digne de ce grand nom, « chantait, par la voix des multitudes, les croyances, « les espérances, les amours, les joies, les dou- « leurs, les combats, les victoires des nations bapti- « sées dans le sang du Christ. » Mille œuvres de dévouement, mille asiles, mille hôpitaux s'élevaient, nombreux comme les chênes dans la plaine, pour

abriter toutes les misères de l'humanité. Avec la prudence d'une mère inspirée, l'Eglise achevait d'effacer les derniers vestiges de l'esclavage, et les serfs, ces citoyens à l'état de chrysalides, que l'Eglise faisait émanciper avec une énergie si intelligente, avaient déjà, au banquet de la vie, une place que peuvent aujourd'hui leur envier nos prolétaires, notre peuple des manufactures, nos millions de malheureux pris dans les étreintes du paupérisme moderne. (Applaudissements.)

« Ordres religieux, confréries de bienfaisance, « chartes, associations multiples valant bien sûr nos « sociétés secrètes d'aujourd'hui, priviléges de « tous les états, même les plus humbles, mille fra- « ternités formaient autant de corps respectés dont « l'oppression constituait un crime condamné par « l'opinion avant d'être frappé par la double puis- « sance de l'Eglise et de l'Etat. »

Les libertés publiques légitimes n'étaient pas moins assurées. En supprimant les grandes capitales, la centralisation, les armées permanentes, ces chancres du trésor et ces foyers d'immoralité, l'Eglise avait brisé les trois instruments nécessaires du despotisme.

« Ainsi avait cessé ce long divorce de l'homme et « de Dieu, de la terre et du Ciel. La primitive « alliance devenait de jour en jour plus étroite. Les « peuples devenaient de jour en jour plus heureux, « parce que les gouvernements devenaient de jour

« en jour plus religieux. Tous ces éléments bénis, « germes puissants d'une civilisation qui devait faire « de la terre le vestibule du Ciel, » l'Europe en était redevable à l'application de ce principe admirablement fécond : l'union de l'Eglise et de l'Etat. (Applaudissements prolongés.) L'Etat filialement soumis à l'Eglise et protégeant l'Eglise ; l''Eglise à son tour, pour le bonheur de tout le monde, animant de son souffle divin l'Etat, les lois, l'éducation, comme l'âme anime le corps, et au dessus de tout, Dieu bénissant avec orgueil, l'épanouissement de cette civilisation qui était la sienne ! (Applaudissements.) Voilà, messieurs, dans ses grandes lignes, l'édifice social du moyen-âge.

Nous n'ignorons pas tous les préjugés que l'on a répandus au sujet de ces siècles malheureusement couverts d'une épaisse couche de poussière. Ça été une conjuration intelligente après tout ; on savait que la société au moyen-âge était l'œuvre de l'Eglise, et l'impiété avait un intérêt immense à donner le change à l'opinion. Que de catholiques, d'ailleurs instruits, ont été le jouet de cette conjuration ! Prenons, par exemple, l'un des plus grands crimes que l'on reproche au moyen-âge : le fameux tribunal de l'Inquisition. Que de fois n'a-t-on pas semblé personnifier tout le moyen-âge dans l'Inquisition, espérant par là avoir beau jeu pour l'anathématiser et le rendre odieux aux yeux de toutes les générations à venir !

Eh bien ! messieurs, étudiez sérieusement, sur les

documents authentiques, la constitution intime, essentielle, de ce genre de tribunaux, faites attention aux circonstances au milieu desquelles ces tribunaux ont eu à fonctionner, et vous vous convaincrez de plus en plus que l'Inquisition a été : 1o. une institution voulue avant tout par les papes ; 2o. une institution admirable de sagesse et de justice.

Une minute et demie de réflexion, et ce tribunal, déjà, aura perdu un peu à nos yeux de son aspect farouche.

D'abord, c'était une institution avant tout religieuse, c'est-à-dire établie pour sauvegarder, chez les peuples catholiques, le trésor assurément sans égal de la vraie foi.

Un avantage secondaire, mais encore immense, c'était de sauvegarder chez les peuples catholiques l'unité nationale et, à ce second point de vue, l'Inquisition a été, nous n'avons pas peur de l'affirmer, la plus belle institution politique qui ait jamais existé ! Ça été une institution admirable de force et de sagesse nationale, et c'était une institution, dont personne, raisonnablement, ne pouvait se plaindre.

D'abord, remarquons en passant que l'opinion publique d'alors approuvait l'Inquisition : l'Inquisition eût été même absolument impossible sans cela.

Ensuite, que faisait, ou plutôt que disait, par cette institution, le souverain ? Par l'Inquisition, le souverain disait ceci : « Je suis chez moi, mon peuple est

ma famille, mon royaume est ma maison. Mon peuple, à l'heure qu'il est, professe une même croyance, et il est absolument sûr qu'il possède la vraie religion, la religion qui le rendra aussi heureux que possible sur la terre, la religion qui le conduira finalement au ciel. Eh bien ! messieurs les juifs, votre conscience, dites-vous, ne vous permet pas d'embrasser la foi de mes sujets ? très-bien ! —mais alors ne pénétrez pas dans mon royaume ! Mahométans : vous voulez rester fils du prophète ? A la bonne heure,—mais restez chez vous, ne pénétrez pas dans mon Espagne ! »

Une comparaison s'il vous plaît, messieurs. Vous êtes, l'un de vous, père de famille. La concorde et le bonheur règnent sous votre toit, parceque surtout il y a unité et orthodoxie de croyances religieuses chez vos enfants. Quelques étrangers, un jour, demandent place à votre foyer. Mais ces étrangers deviennent vite, à raison de leurs fausses doctrines, une cause de querelles domestiques. De plus, ils tentent secrètement de mettre le feu à votre demeure ou de la livrer à l'ennemi. Qui donc vous refusera le droit de vous enquérir des perturbateurs et de leur dire : messieurs, vous êtes un danger pour la paix et la sûreté de ma maison. Si votre conscience ne vous permet pas d'embrasser la religion de mes enfants, et d'unir à toutes leurs aspirations, vos aspirations, laissez ma maison, cherchez ailleurs l'hospitalité.

Eh bien, voilà messieurs, ce qu'ont fait les rois qui se sont servi du tribunal de l'Inquisition. (Applau-

dissements.) Prenez les rois d'Espagne, Philippe II par exemple, ou encore, Ferdinand et Isabelle.

Les Maures avaient apporté avec eux l'esprit de propagande mahométan. Leur plus violent désir était d'ouvrir sur les frontières une brèche à l'aimable religion de Mahomet. De leur côté, les juifs, non-seulement tentaient d'éteindre, petit à petit, la foi catholique, mais pillaient les églises, profanaient la sainte Hostie, crucifiaient de jeunes espagnols pour se moquer du Christ. Ils sont allés jusqu'à vouloir acheter à prix d'argent la citadelle du Gibraltar, la clef des Espagnes, pour livrer la patrie à l'étranger.

A ces provocations antipatriotiques, voici ce que les rois d'Espagne ont répondu par leurs tribunaux de l'Inquisition : « La cause de toutes vos trahisons, leur ont-ils dit, c'est que vous n'avez pas la religion de nos autres sujets : embrassez-la, ou, si votre conscience trop délicate vous en fait un scrupule, sortez de l'Espagne. »

On nous dira : « Mais l'Inquisition, dans la pratique, est allée quelquefois trop loin ! » Oh ! la chose est possible ; la chose est probable ; bien que le roman, sur ce point, se soit permis de broder avec une très riche fantaisie. Mais quand il s'agit de porter un jugement impartial sur une institution quelconque, quel homme sensé confondra l'institution elle-même avec les hommes chargés de faire fonctionner cette institution ? Tout juge peut errer,

prévariquer même : la justice cesse-t-elle pour cela d'être la justice ? Que l'on nous trouve une institution aux mains des hommes qui demeure toujours strictement dans les bornes de son devoir ? Sincèrement nous n'en voyons aucune, pas même le système parlementaire de nos jours. Nous en appelons à toutes les loyales oppositions de Sa Majesté. (Rires.)

Tout ce que nous savons, c'est que les Souverains Pontifes, St. Pie V entre autres, ont approuvé, encouragé l'Inquisition, et qu'ils l'ont entourée de toutes les précautions possibles pour prévenir les abus.

Maintenant, que le moyen-âge, dans son louable désir de protéger contre les mécréants la religion, la société, surtout les honnêtes citoyens, se soit exposé à brûler, sans le vouloir, quelques malheureux sorciers plus ou moins inoffensifs, l'âge moderne a réellement bonne grâce de lui jeter la pierre, quand lui-même acclame des deux mains à leur retour, quand lui-même introduit, jusque dans les conseils de la nation, de misérables communards,—Humbert et Blanqui par exemple,—qui avant de partir pour l'exil ont mis le feu dans Paris, réduit en cendres les plus beaux chefs-d'œuvre de la civilisation, égorgé lâchement leurs concitoyens les plus respectables, jusqu'à leur vieil et paisible Archevêque Mgr. Darboy ! (Ap. pr.)

En un mot, de nos jours, des esprits très-étroits crieront contre les cruautés du moyen-âge, personnifié à leur sens dans le tribunal de l'Inquisition.

Eh bien, si ces messieurs, n'ont pas le coup d'œil assez large pour voir les avantages qui balançaient surabondamment des inconvénients accidentels, qu'ils interrogent les chiffres et qu'ils comparent; voici un pays au moyen-âge, l'Espagne,—qui en 50 ans se permet 40 supplices par le feu, dans le but de maintenir l'unité nationale en maintenant l'unité religieuse. Si ce pays avait laissé pulluler les hérésies à l'intérieur de ses frontières, à part les chances du Paradis compromises, qui sonderait les lacs de sang formés par des guerres de religion inévitables ? Un navire eût flotté sur ce sang répandu ! Que l'on compare ces quelques gouttes de sang des 40 victimes de l'Inquisition en 50 ans, avec le sang versé annuellement sur le sol francais par le seul affaiblissement de la foi : annuellement en France, aujourd'hui, 3,050 citoyens se suicident pour avoir perdu ce trésor de la foi que rien ne remplace dans le cœur d'un peuple ! (Applaudissements.) Et puis, n'y a-t-il pas là comme une espèce de baromètre du bonheur public ? Un peuple qui se suicide avec une pareille fureur, nous permet-il de supposer qu'il est heureux, même avec la distraction quotidienne de jouer à la révolution avec les belles libertés modernes. (Appl.)

Or, qu'on réfléchisse à ceci : cette épidémie du suicide était inconnue du temps de l'Inquisition !

La cruauté excessive de l'Inquisition ! Pure calomnie, messieurs : jamais tribunaux criminels n'ont été plus humains. Du reste, voudrait-on soutenir par

hasard, qu'il n'y a que les tribunaux du moyen-âge qui aient commis de la sévérité ! nous laissons de côté les tribunaux particuliers : nous regardons l'Angleterre, la généreuse Angleterre, qui pour mettre une sourdine à l'esprit revolutionnaire occupe habituellement son armée et sa marine à faire la chasse aux petits peuples, et nous nous disons : grand Dieu ! quelle joie ne ressentiraient pas tous ces pauvres petits peuples et leurs souverains, les fils du roi de Delhi, par exemple, tous ces radjahs et ces bégums, que l'Angleterre, par euphémisme, appelle « ses alliés », si on leur proposait, tout à coup, pour démêler les opprimés d'avec les oppresseurs, une inquisition surveillée par un Pape catholique ! Ces malheureux bondiraient de joie, et couvriraient certainement de leurs acclamations reconnaissantes toutes les criailleries de la philantropie moderne ! (Applaudissements.)

En nous permettant ces quelques réflexions au sujet de l'Inquisition, nous croyons avoir touché du doigt l'un des plus gros préjugés que l'on ait d'ordinaire contre le moyen-âge. Maintenant, que tout soit parfait dans le moyen-âge, non, sans doute. Nous croyons connaître un peu, nous ne dirons pas ce que l'on serait en droit de lui reprocher, mais ce que l'on serait en droit de regretter dans le détail de ses institutions civiques. Seulement, nous catholiques, comme l'héritage du moyen-âge est un peu le patrimoine de notre mère, soyons jaloux de faire la part des circonstances. (Applaudissements.) Il est

évident que l'on s'est rendu coupable envers le moyen-âge d'une criante injustice ; on l'a blasphêmé sans le connaître, on a été trop sévère à son égard.

L'Eglise, au moyen-âge, était chargée par la providence d'une œuvre gigantesque : il s'agissait d'une seconde création. L'Eglise avait à organiser sur des bases nouvelles toute la société. Il lui fallait transformer complètement les peuples et les gouvernements. Il fallait donc lui donner le temps d'accomplir son œuvre ! Car de pareilles transformations ne se font pas en un jour ni en un siècle. Dieu lui avait mis sous la main des peuples vigoureux, pleins d'élan et de sève, riches de forces vives et latentes, mais ces peuples étaient barbares, souverainement grossiers, c'étaient de vrais enfants des forêts de la Gaule et de la Germanie. On n'a regardé que le mauvais côté du moyen-âge, et l'on s'est scandalisé d'une façon ridicule et très peu philosophique. On y a vu de la poussière, des flots de poussière, et l'on n'a pas eu l'esprit de reconnaître que cette poussière était celle qui enveloppe la tête de l'artiste, quand l'artiste dégrossit quelque bloc de marbre ou de granit pour dégager la statue que son génie déjà y contemple ! (Applaudissements prolongés). L'Eglise au moyen-âge était cet artiste, son ciseau travaillait sur une société brute, et il ne fallait pas s'étonner qu'il y eût dans l'atelier un peu de poussière ! (Applaudissements.)

On a parlé du moyen-âge avec dédain ; on a dit :

La nuit du moyen-âge ! Eh bien, acceptons, messieurs, cette métaphore, mais expliquons là à l'honneur de l'Eglise et du moyen-âge !

Oui, très-bien, la nuit du moyen-âge ! Mais, comme nous aimons à la contempler, messieurs, cette nuit magnifique ! Il y a des ombres, mais au-dessus de ces ombres, quelles rayonnantes constellations ! Que de vérités rassurantes pour la morale des individus et des peuples ! Que de dogmes féconds pour l'ordre social et l'avenir des nations qui grandissent ! (Appl. prolongés). Comme nous prêtons l'oreille avec intérêt,—nous allions dire avec délices,—aux lointaines rumeurs que produisent toutes ces institutions nouvelles qui éclosent ! Oui, c'est bien la nuit, avec les milliers de voix sans nom de la nature en travail ! Et, plus violentes que ces douces rumeurs, mais presque toutes fécondes, nous entendons gronder d'autres voix plus ou moins discordantes : des bruits de guerre qui bourdonnent à travers les forteresses du monde féodal ; des chocs superbes entre l'Orient et l'Occident, des craquements sourds, des montagnes qui semblent s'entr'ouvrir comme pour donner passage à d'impétueux torrents..... Messieurs, la nuit du moyen âge ressemble à cette nuit première, à l'origine du monde, à cette nuit témoin de la transformation du chaos.

Dans la nuit du chaos, c'étaient les montagnes qui prenaient leur place autour du globe, qui s'échelonnaient pour former entre les peuples futurs des limites providentielles ; dans la nuit du moyen-

âge, ce n'est plus la géographie matérielle qui se forme ainsi avec fracas, mais c'est la géographie des idées et des institutions qui se dessine péniblement. Dans la nuit du chaos, c'étaient les fleuves qui se creusaient des routes dans la pierre ; dans la nuit du moyen-âge, ce sont les eaux d'une philosophie nouvelle qui se font un passage bruyant à travers de vieux préjugés cinquante fois séculaires, à travers le despotisme, à travers l'esclavage. Ces clameurs solennelles que l'on entend dans la nuit, c'est la voix des grands courants d'idées qui prennent leur pente, chacun vers le lac ou l'océan qu'il doit former,—un ordre religieux, celui des Hospitaliers ou des Chartreux,—une institution de charité quelconque, destinée à racheter les captifs, à recueillir les orphelins,—quelqu'université puissante, celle de Paris, d'Angers ou de Bordeaux.

Voilà, messieurs, quelle a été cette nuit du moyen-âge : le genre humain n'avait qu'à attendre avec patience l'aurore d'une pareille nuit, et le genre humain eut été témoin d'une création plus belle encore, peut-être, que la création chantée par Moïse ! (Applaudissements prolongés.)

Voilà, messieurs, quelles merveilles de civilisation nous présageait le moyen-âge, et voilà quelle civilisation riche d'espoir et d'avenir nous avons vu s'évanouir devant le faux éclat des principes de 89. (Applaudissements.)

Si encore les principes de 89 et les libertés sépa-

ratistes qui en découlent n'avaient été prônés que par des hommes comme Danton, Marat, Mirabeau, Robespierre, le monde sincèrement catholique eût su à quoi s'en tenir sur ces fameux Principes ! Une sainte alliance, une coalition universelle de toutes les forces catholiques disséminées dans l'univers, eût pu réagir avec puissance contre ce courant, sauver la civilisation en danger ; l'horizon de l'avenir aujourd'hui nous apparaîtrait moins chargé de nuages : Dieu ne l'a pas permis ! Les forces catholiques se sont trouvées scindées en deux, par là même presqu'annihilées ! Des citoyens profondément chrétiens, des hommes d'Eglise drapés de l'habit monastique ou assis presqu'au premier rang de la hiérarchie sacrée, se sont baissés ; ils ont ramassé dans le sang de la grande révolution les principes de 89, ils ont lavé un peu ces principes dans le flot doré d'une éloquence admirable, puis, les élévant à leur hauteur avec d'attrayantes réclames, ils les ont fait miroiter, aux yeux de l'univers ébloui, comme de purs diamants ! (Applaudissements.)

Gerbet et La Mennais, fondateurs du journal *L'Avenir*, ont essayé, vers 1830, de faire baptiser par l'Eglise les principes de 89.

L'Abbé Dupanloup a écrit dans sa *Pacification religieuse* en 1845 : « Les principes de 89, nous les acclamons ! »

Le Comte de Falloux, a dit : « 89, bien interprété, n'a rien d'antichrétien. »

Doellinger, le prince Albert de Broglie, le Père Hyacinthe, se sont grisés du vin des libertés modernes.

L'adorable Lacordaire,—Lacordaire, messieurs, dont nous avons admiré les pages étincelantes ! Lacordaire que nous avons raison d'aimer tous avec une véritable tendresse d'âme !— Lacordaire s'est écrié du haut de la chaire, je crois : « Les immortels principes de 89 ! »

Le Père Gratry a prétendu trouver dans les principes de 89 « un reflet de l'Evangile ! »

Montalembert a introduit dans le credo catholique ce qu'il appelle « Les quatre grandes libertés modernes ! »

Augustin Cochin, magnétisé par l'éloquence de son ami M. de Montalembert, a dit, avec un lyrisme certain : « Les principes de 89 ? Mais vivent les principes de 89 ! ils sont à la porte de Rome, en pantalon rouge, qui gardent le Pape ! »

Que dis-je, à une époque, en 1830, presque tout le clergé belge, le Cardinal Sterkx en tête, a éprouvé comme un véritable éblouissement libéral !

Qui de nous, messieurs, ayons la vanité de l'avouer, qui de nous n'a pas éprouvé un grain d'orgueil à partager l'illusion de ces grands hommes ? Ces noms et ces paroles que nous venons de rappeler à votre mémoire, qui de nous, à quelqu'époque de sa vie, ne les a pas entendus murmurer à ses oreilles comme un chant de sirènes ? Dupanloup,—Monta-

lembert,—Augustin Cochin,—Lacordaire,—Frédéric Ozanam,—qui de nous, franchement, ne s'est pas fait gloire, un jour de sa vie, d'être de la *religion* de ces rayonnantes illustrations catholiques ? Ces hommes nous ont apparu, sous l'auréole de leur beau talent, comme les types les plus vrais du catholicisme : nous n'avons peut-être pas été loin de ne pas leur trouver d'égaux, à ce point de vue, même parmi les Papes !

Nous avons admiré avec passion cette phalange de génies hardis, qui semblaient peut-être, pour combattre, abandonner plus ou moins la discipline de la vieille armée catholique, mais, pour nous rassurer, nous aimions à croire que c'était un peu à la façon de ces soldats généreux, qui, pendant la mêlée, laissent d'inspiration les rangs de l'armée, pour commettre quelqu'une de ces magnifiques témérités que le général sera bien obligé de décorer après la bataille ! (Appl. prolongés.)

Et cependant, messieurs, nous croyons, avec bien d'autres cent fois plus autorisés que nous, que ces hommes,—*pieux et de bonne foi*,—se sont trompés : aujourd'hui, il n'y a même à peu près qu'une voix parmi les catholiques pour le reconnaître ! Allons-nous en conséquence anathématiser brutalement ces colosses de la polémique religieuse, à qui la France a dû,pour quelques jours du moins,la liberté d'enseignement ? Qui de nous, messieurs, a dans ses mains le tonnerre qu'il faudrait pour foudroyer de pareils sommets ? Aussi nous ne venons deman-

der à personne de les foudroyer de ses anathèmes ; nous tenons simplement à dire, avec un sentiment de tristesse qui n'exclut pas l'admiration : Regardez bien, messieurs, s'il vous plait, ces sommets superbes ; regardez les avec une attention impartiale : de nombreux coups de foudre partis de Rome—partis du ciel par conséquent,—les ont touchés. Le Pape ne les a pas nommés par leur nom ; le Pape s'est contenté de foudroyer leurs doctrines : la foudre, messieurs, n'écrit pas en la frappant le nom de la montagne ; elle la touche, et il reste à son front, quelquefois dans la cime de ses plus beaux arbres, des traces qui avertissent le voyageur qu'il passe sur un sol visité par la foudre ! (Applaudissements prolongés).

Quelle a donc été la grande erreur de ces hommes de talent ? La voici, condensée en quelques mots : ils ont voulu séparer l'Eglise de l'Etat ! Il ont dit, avec une comparaison qui a du moins le mérite de résumer à peu près leur doctrine et leur vaillante polémique : « La religion et la Liberté sont les deux pôles du monde moral et politique. »

Non, messieurs, deux pôles sont indépendants l'un de l'autre, aussi puissants l'un que l'autre, opposés même l'un à l'autre. Or, la religion et la Liberté, même quand on écrit cette dernière avec une lettre majuscule, ne sont pas égales ni indépendantes l'une de l'autre : La religion dans le monde moral et politique, n'est pas un pôle, mais elle est bien le

centre de gravité, vers lequel tout doit converger, la liberté comme le reste ! (Applaudissements.)

Pour défendre l'Eglise, ces hommes, de bonne foi sans doute, mais certainement trop portés à préférer leurs manières de voir à celles du St. Siége, ont concouru avec les libres-penseurs dans l'œuvre qui a consisté à substituer de plus en plus au droit canonique de l'Eglise et au *Corpus Juris*, le *Droit commun*, dont l'esprit est de protéger également la vérité et l'erreur, la vraie religion et les religions fausses. Ils se sont laissé éblouir par le faux éclat des libertés modernes, et avec une fièvre de conciliation qui fait honneur à leur grand cœur plus qu'à leur grand jugement, ils ont, pour gagner la confiance ou l'encens du siècle présent, consenti à repudier trop les siècles du passé. Pour ne pas froisser les ennemis de la religion, ils ont consenti à voir avec eux, dans l'histoire de la grande famille catholique, des taches là où il n'y en avait pas ! ils ont par là manqué de prudence, de justice et de fierté. (Appl. prolongés.)

Ils ont essayé, dans la grande lutte du bien contre le mal, une stratégie très-généreuse envers l'ennemi qui, au fond, s'en est moqué, très dangereuse pour la religion qui secrètement en a pleuré. Ils ont été par tout cela les Pères du Libéralisme Catholique, la plus formidable des erreurs au sentiment de Pie IX. L'épiscopat canadien a admirablement comparé cette erreur au serpent du Paradis terrestre : *Callidior*—beau monstre à écailles dorées—*animantium*,

mais un monstre tout de même, bien qu'il se glisse dans les fleurs.

Ces hommes ont donc fait fausse route. Ils ont eu, pour les excuser, des circonstances que nous n'avons pas. Ils ont dû marcher dans des régions tourmentées par l'orage. Nous avons à marcher, nous, sous un ciel relativement serein. Qui ne comprend qu'il est mille fois plus facile de s'orienter dans le calme que dans la tempête ?

Aussi, comme Rome leur a été charitable ! Rome, qui connaît les temps et les moments, Rome, qui a quelque chose de la patience de Dieu, parce qu'elle a quelque chose de son éternité et de sa charité, Rome donc, indulgente comme une amie et prudente comme une mère, ne les a pas nommés, afin, sans doute, de ne pas précipiter un schisme, et pour leur donner le loisir de revenir d'eux-mêmes au grand chemin battu de la tradition catholique.

Mais ces sentiers dangereux, qu'ils sont excusables plus qu'on ne saurait dire d'avoir tentés au hasard, nous serions, nous, criminels de les suivre. Le long de ces sentiers perdus, bordés de précipices, Rome a allumé des feux qui projettent une lueur suffisante pour tout œil de bonne foi : les décisions de Pie VI et de Pie VII pendant la grande révolution,— l'Encyclique *Mirari vos* de Grégoire XVI en 1832,— plusieurs brefs de Pie IX, plusieurs allocutions remplies d'allusions transparentes, l'Encyclique *Quanta Cura*, le *Syllabus* de 1864, voilà autant de

lumières qui rayonnent aujourd'hui sur tous les abimes de la société moderne.

* * *

A la lueur de ces flambeaux, chacun constate une vérité que l'expérience la plus terrible corrobore douloureusement depuis cent ans, c'est que 89 a été le Niagara de la civilisation chrétienne en Europe. (Ap. l)

Tout le monde connaît ce fameux ilôt penché au-dessus de la grande chute ; il est là, luttant avec désespoir contre l'entraînement des flots ; il voit ses vertes feuilles, les plus belles branches de ses arbres violemment arachées ; lui-même disparaît lambeaux par lambeaux, et finira peut être par s'ensevelir tout entier dans l'abîme.

Cet ilôt célèbre, c'est la France, la belle France de Charlemagne et de St. Louis, au milieu des libertés modernes !

Elévation des caractères,—patriotisme,—dignité nationale dans les assemblées délibérantes comme dans ses rapports avec les autres nations,—sécurité intérieure et prestige au dehors,—unité d'aspirations,--respect des lois divines et humaines,—toutes ces belles choses descendent une à une au fond du gouffre !

Nous contemplons de loin l'ancienne Mère Patrie penchée ainsi sur l'abîme, et nous nous demandons avec effroi, messieurs, si le Bas-Canada serait destiné à courir d'aussi formidables dangers

Il nous semble, messieurs, qu'il nous est permis d'espérer un meilleur avenir. La Providence elle-même, du moins, paraît avoir voulu ménager à notre patriotisme cette espérance, ou cette illusion.

Avant d'arriver à la grande chute de 89, les idées en France depuis longtemps avaient pris la pente fatale. Et pendant que l'ancienne Mère-Patrie sentait s'accélérer la vitesse du courant, qu'advenait-il du Canada ? Au moment où la France allait s'engager dans une écumante série de révolutions, la Providence formait de nos humbles destinées comme un filet d'eau à part, la Providence nous arrachait à ce dangereux courant qui portait le vaisseau de la France vers la chute de 89.

Aujourd'hui, toutefois, sommes-nous hors de tout danger ? Evidemment non. Avec la meilleure foi du monde peut-être, quelques-uns de nous, à différentes reprises, ont été pris de vertige et se sont sentis attirés vers le gouffre pour y avoir regardé avec trop de complaisance. Nous ne voulons pas commettre d'allusions, elles seraient trop nombreuses, et trop impartiales peut-être ! (Rires.)

Mais, le flambeau du *Syllabus* à la main, relisez, s'il vous plaît, relisez, cette histoire que vous avez lue plus souvent que nous probablement, l'histoire de notre jeune pays ; planez *au-dessus* des hommes et des partis ; l'illusion des idées modernes, vous le constaterez, nous a fascinés plus que nous n'aimerions à le croire. Nous avons épousé, avec

plus ou moins de ferveur, les idées modernes ; nous n'exceptons pas nos plus brillants historiens, surtout dans leurs *Introductions*. Un seul fait : veuillez vous rappeler que sur le mouvement patriotique de 37, on a vu flotter, comme une écume sur des flots limpides peut-être, la « Déclaration des droits de l'homme. »

Il y a pour nous, un autre danger, un danger permanent et de tous les jours : la nécessité où nous sommes de faire fonctionner un système de gouvernement qui a pour force motrice le parlementarisme moderne.

Ici, nous n'ignorons pas la grosse observation que l'on peut nous jeter comme un argument sans replique : « Mais, dira-t-on, il faut être de son époque. » D'abord, gravons bien dans notre mémoire une réponse facile à cette observation : « et comment se fait-il que les Papes refusent obstinément d'en être, de cette époque ? Le *Syllabus* nous déclare que le Pape « ne peut pas se réconcilier avec la civilisation moderne » Les souverains pontifes semblent nous dire : Il faut être avant tout, autant que possible, de l'époque chrétienne, qui commence à Jésus-Christ et qui finit au jugement dernier. (Appl. prolongés.) Les Papes sont très sobres de dithyrambes au sujet du parlementarisme en vogue aujourd'hui. Ils n'ont que des chants funèbres sur les gouvernements du jour et sur l'avenir que ces gouvernements nous préparent. L'ensemble du système social,

évidemment, ne leur inspire pas de confiance : du moins c'est là notre humble opinion. Il nous semble encore entendre objecter : « Mon cher Monsieur, tout ce que vous dites là n'est peut-être pas trop loin de la vérité, théoriquement parlant. Tout de même, s'il vous plaît, où voulez-vous en venir dans la pratique ? Car les plus belles théories cessent d'être intéressantes, dès qu'elles deviennent irréalisables. *Il nous est certainement impossible de changer notre système de gouvernement !* D'après les décisions du Saint-Siége, les gouvernements qui offriraient aux peuples le plus de chances de bonheur seraient les gouvernements les plus largement assis sur la vérité catholique : qui de nous l'ignore ? L'union de l'Eglise et de l'Etat ne sera jamais trop intime, qui oserait le nier ? Mais dans cette situation exceptionnelle que la Providence nous à faite, mélangés comme nous le sommes avec ce flot d'éléments hétérogènes, comment réaliser toujours ce que chacun de nous serait heureux de toujours réaliser, si la chose était possible ? »

Messieurs, entendons-nous. Le clergé canadien respecte, avec la plus grande sincérité, ce malaise douloureux que vous nous signalez-là. Le clergé comprend, soyez-en sûrs, dans quelle position délicate se trouvent nos hommes d'Etat depuis la conquête.

En pratique, dans notre pays, il faut sans doute se résigner à une politique de conciliation, plus ou moins élastique.

Le clergé avoue tout haut et tout bas que nos hommes publics ont généralement plus besoin d'encouragements que de reproches !

Seulement, il y a des choses, Messieurs, que tout le monde connaît, qui sont irréalisables souvent, mais qu'il est pourtant très-bon de se répéter fréquemment, afin de s'en servir chaque fois que sonne l'heure opportune. (Applaud. prolongés.)

Voici l'une de ces choses très-simples qu'il faut ne jamais oublier, nous Canadiens catholiques :

Notre gouvernement provincial, sans doute, est un mécanisme d'engrenage nécessairement en contact par quelque rouage avec le parlement fédéral ; mais cet humble mécanisme, il a une indépendance encore passable. Avec de l'entente et de l'union, nous pouvons le faire fonctionner à peu près à notre guise : Eh bien ! respectons loyalement tous les droits de nos concitoyens d'origine étrangère, mais faisons toujours fonctionner notre gouvernement provincial aussi catholiquement, du moins, que les traités de 1763 nous le permettent. (Appl. prol.)

Voilà quelle doit être la plus chère devise de tout homme d'Etat canadien catholique, et cette devise, s'il ne peut pas toujours la faire flotter au vent dans les plis de son drapeau, pour ne pas provoquer ailleurs d'injustes représailles, il doit néanmoins la porter gravée dans le meilleur repli de son cœur !

Malgré la tendance malheureuse de notre système parlementaire, naturellement enclin à diviser l'Eglise

et l'Etat, que tous les partis soient jaloux de professer les principes du St. Siége en fait de politique et de gouvernement! (App.) Qu'il y ait à la fois parmi nous, unité générale d'aspirations vers la gloire et le bonheur et de la Patrie, et de l'Eglise! (App) Nous disons, et nos compatriotes anglais ne peuvent pas nous en faire un reproche, nous disons ceci : au prix de notre sang, s'il le faut, gardons notre antonomie provinciale! Aux jours de l'épreuve, en 1760, la Providence nous a laissé au moins ce coin de l'Amérique, le Bas-Canada : restons y «chez nous,» conservons ce patrimoine sacré avec toute l'énergie de notre patriotisme. (App. prol.) Notre code de lois, au témoignage même de Rome, est encore l'un des codes les plus imprégnés de l'esprit catholique : gardons-le, et pas d'union législative! (Appl.) D'avance, honte à celui d'entre nous qui serait traître sur un pareil terrain : il compromettrait notre avenir, et nous livrerait au mépris de ceux-là même qui bénéficieraient de la trahison! Dans cette Amérique du Nord, qui devrait nous appartenir toute entière à tant de titres, par le sang de nos missionnaires, par le sang de nos soldats, par droit de découverte et de colonisation première, gardons au moins pour nous le Bas-Canada! (App.) Restons-y maîtres, afin d'y conserver deux trésors qui sont solidaires l'un de l'autre : notre belle langue française, et trésor encore plus riche, la religion de Champlain, de Jacques-Cartier, de Laval, la religion de Pie IX et de Léon XIII! (App. prol.) Pour cela, messieurs, il est souverainement

important que nos hommes d'Etat, que tous nos concitoyens même, aient une connaissance plus ou moins claire de ces principes éternels sur lesquels Dieu veut que repose la société civile. (App.) Il faut que nos hommes d'Etat connaissent quelles sont ces grandes bases taillées par Dieu sous le pied des nations. (Applaudissements). Il faut qu'ils sachent, théoriquement, du moins, démêler ces bases solides de ces échafaudages fragiles sous lesquels on tente aujourd'hui presque partout d'abriter les sociétés. Il faut que nos hommes d'Etat, le flambeau de Rome à la main, étudient autre chose encore que les différents modes de tarif, les différents systèmes d'économie politique : il faut qu'ils étudient aussi le type d'un gouvernement civil qui serait ce qu'il doit être d'après la doctrine romaine. (App. prol.)

Or, ce type modèle de gouvernemnt, il est dans l'immortel *Syllabus* de Pie IX. Les catholiques appelés à prendre part au gouvernement de la nation, ne peuvent donc pas ignorer ce document qui est essentiellement politique et social. Ils trouveront là un type sur lequel il leur sera impossible pour le moment, du moins, de modeler exactement l'administration de leur pays. Mais avec ce modèle sous les yeux, ils pourront toucher du doigt plus facilement les défectuosités de nos sociétés modernes. Ils tolèreront sans doute ce qu'ils ne pourront corriger ; ils feront avec résignation et conscience la part des circonstances, mais ils se tiendront à l'affût de toutes les occasions que l'avenir et la Providence

pourraient tôt ou tard leur offrir, de calquer, petit à petit, autant que possible, l'administration du pays sur le modèle donné par Rome. (App. prol.) Ils se garderont de toucher à l'Arche Sainte de l'Enseignement : sur ce terrain délicat surtout de l'éducation, ils accueilleront avec le respect de catholiques filialement dévoués les conseils de l'Episcopat, (App. prol.) dans la mesure de leurs forces, ils feront circuler dans toutes les veines du gouvernement la Religion, et par elle, la paix, l'union, la force, la prospérité, l'honnêteté, et l'honneur ! (App.)

Il nous reste à vous remercier, Messieurs, de l'indulgente sympathie avec laquelle vous nous avez accueilli. Pour parole d'adieu, laissez-nous vous dire, avec l'émotion que nous inspire l'amour du pays et de la religion : compatriotes d'influence, ayez toujours à cœur de respecter profondément, dans le gouvernement de votre pays, les conseils de votre très-sympathique clergé, représenté en premier chef par votre Episcopat distingué. (App. prol.) « Quand vous voyez tout ce qui se remue de sombre au cœur des classes populaires, dans les vieux pays, et que vous jetez sur l'avenir un regard troublé, n'oubliez jamais qu'il y a dans la société, au milieu de vous, un corps d'hommes qui depuis dix-huit siècles n'a jamais trahi l'ordre social » ce corps d'hommes c'est l'Episcopat catholique ! (Applaudissements.)

« L'Eglise, a dit prophétiquement Mgr Dupanloup,

—n'est pas une chose mobile comme les passions humaines: les orages peuvent gronder autour d'elle, mais l'arbre éternel demeure, et les gouvernements, comme les peuples, s'estiment heureux, tôt ou tard, de retrouver son abri.» (Applaudissements prolongés.)

OPINION DE LA PRESSE.

(De *L'Evénement.*)

M. l'abbé Gingras, curé à St-Edouard de Lotbinière, a donné hier soir, à la Salle Victoria, sa conférence sur " Le Bas-Canada entre le moyen-âge et l'âge moderne. Le conférencier qui, d'ailleurs, avait déjà fait sa marque à Québec, comme orateur, s'est vraiment surpassé ; le cadre de son travail était beaucoup plus étendu qu'on ne s'y attendait généralement, et il a traité les questions les plus délicates avec un art infini. Il a dépouillé dès le début l'habit sacerdotal et a traité son sujet au point de vue du citoyen, en annonçant toutefois qu'il n'avait pas la prétention qu'il y aurait jusqu'au bout communauté d'idées entre son auditoire et lui-même.

Il a été admirable dans sa dissertation sur les rapports de l'Eglise avec l'Etat, au cours de laquelle il a préconisé les institutions du moyen-âge, et stigmatisé les partisans de toutes les libertés qui pour la plupart, a-t il dit, découlent du grand cataclysme social de 1789. Quoique l'orateur ait parlé deux heures durant, l'auditoire, qui comptait beaucoup de membres du clergé et de dames, lui a prouvé, par les applaudissements qu'il lui a prodigués, qu'il n'avait pas éprouvé la moindre lassitude.

(Du *Courrier du Canada.*)

CONFÉRENCE PAR M. L'ABBÉ A. GINGRAS.

Cette conférence donnée sous les auspices de l'Institut-Canadien au bénéfice de la Société de Saint-Vincent de Paul par M. l'Abbé Gingras, a eu un grand succès. Dans un discours qui a duré deux heures, M. l'Abbé a développé sa thèse avec un talent oratoire remarquable, une sûreté de doctrines, et une pureté de diction, que nous n'avons pas été les seuls à admirer. Il a établi une comparaison entre la société moderne et les principes de 89 qui en font la base, avec le moyen-âge que la mousse et la poussière recouvrent. Il a démontré, arguments en mains, que cette société moderne, avec ses *immortels* principes, est un échafaudage de doctrines monstrueuses qui ne s'appuient sur aucunes bases solides, tandis que le moyen-âge tant calomnié n'a fait que consolider l'édifice social reposant sur la royauté du Christ en ce monde.

Le savant conférencier a eu des mouvements d'éloquence admirables, et l'auditoire ne lui a pas ménagé les applaudissements. Il a touché du doigt toutes les plaies qui envahissent la société actuelle, telles que la liberté de la presse, d'association et des cultes, le suffrage universel, la séparation de l'Eglise avec l'Etat, le libéralisme-catholique.

Il nous a fait connaître quels ont été en France les principaux fauteurs de cette erreur sociale qui tend aussi à envahir le Canada. Il a été particulièrement heureux lorsqu'il a mis ses auditeurs en garde contre les funestes principes préconisés ici comme ailleurs.

M. l'Abbé Gingras s'est fait hier soir, une belle réputation comme conférencier, réputation qui cadre bien du reste avec celle que nous lui connaissions déjà comme littérateur et orateur.

(Du *Nouvelliste.*)

Tous les journaux de Québec font de grands éloges de la conférence donnée à la salle Victoria par M. l'abbé Ap. Gingras.

Un auditoire aussi choisi que nombreux était accouru à la salle Victoria pour entendre ce jeune et savant conférencier.

Nous n'entreprendrons point d'analyser le superbe travail de M. Gingras. Cette analyse, pour être irréprochable, demanderait des développements que le format de notre feuille nous empêche de donner.

Ce que nous pouvons dire, c'est que M. l'abbé Gingras a touché d'une main de maître un sujet hérissé de difficultés et qu'il a convaincu et intéressé à un égal degré son auditoire.

Son parallèle des sociétés modernes avec la société du moyen-âge, sa défense du tribunal de l'Inquisition, son exposé des principes de 89—principes qu'il réprouve de toutes les forces de son âme—sont autant de charmants et d'éloquents tableaux qui ont provoqué les applaudissements de la salle.

M. l'abbé Gingras nous était déjà connu pour un orateur distingué. Il s'exprime en effet, avec une admirable facilité, et met beaucoup de chaleur dans son débit.

Sa conférence d'hier soir fait honneur à son talent, et il y aurait ici ingratitude de notre part si nous ne félicitions l'Institut Canadien de nous avoir procuré le plaisir d'entendre une nouvelle voix aussi éloquente et convaincue que celle de M. Gingras.

La conférence a duré un peu plus de deux heures.

(Du *Canadien.*)

Nous avons entendu, hier soir, une conférence. L'auteur est un jeune prêtre, M. l'abbé Gingras. Il avait pour sujet : " Le Canada entre le moyen âge et l'âge moderne. " Il aurait pu tout aussi bien intituler son ouvrage : la religion dans la politique. Car c'est cette question qu'il a abordée avec la hardiesse d'un prêtre catholique qui aime passionnément sa foi, et avec l'assurance d'un homme qui connaît l'histoire de l'Eglise.

M. Gingras a dit la vérité : peu ont ce courage à l'époque de faiblesse que nous traversons. Et il a été applaudi, applaudi à outrance par un auditoire peu habitué à entendre pareil langage. Tant est forte la vérité ! Ah ! si au lieu de dépenser leur énergie dans de mesquines et bêtes intrigues, les hommes publics cherchaient leur puissance dans l'étude des vrais principes sur lesquels reposent l'ordre et le bonheur des peuples, nous ne verrions pas cet abaissement des caractères, signe de plus en plus désolant de décadence.

Chaque jour nous entendons des gens qui nous disent : il n'y a pas d'opinion publique ! Comment veut-on qu'il y ait de l'opinion dans les multitudes quand ceux qui les dirigent rougiraient d'en avoir ? On ne moralise pas les peuples en les nourrissant de chicanes, d'invectives, de promesses, de duperies.

L'éloquent conférencier a frappé juste lorsqu'il a déclaré que les hommes politiques doivent étudier les principes de la politique chrétienne, les droits de l'Eglise, pour les faire respecter et triompher dans la mesure du possible. Là est le mal, à un incroyable degré. L'ignorance sur ce point n'a presque pas de limites. C'est honteux, c'est inconcevable, mais c'est vrai : les hommes politiques, règle géné-

rale, ne possèdent pas le premier mot, n'ont pas la plus légère notion des droits de l'Eglise, des rapports de l'Eglise et de l'Etat Peuvent-ils servir l'Eglise ? Ils n'en connaissent ni l'histoire, ni la mission divine.

M. Gingras a démasqué avec autant de tact que de savoir les défenseurs des libertés modernes, les apôtres du libéralisme catholique. Le sujet était délicat, brûlant ; mais l'orateur, fort de sa thèse, fort de la vérité, fort de l'opinion des papes infaillibles, a déployé, dans cette partie de son discours, une hauteur de vues, une richesse de pensée et de diction qui a enlevé son auditoire.

Si la vérité était proclamée toujours avec ce courage, on verrait bientôt la politique chercher sa bâse ailleurs que dans les misérables expédients auxquels elle en est réduite. Que le Bas-Canada français soit avant tout catholique, et il est assuré de garder son autonomie, de continuer sa marche.

Mais la tendance de trop de nos hommes publics est de gouverner à la mode moderne : pas de religion dans la politique ! A la tribune parlementaire, dans la presse, cette idée malsaine est couverte d'applaudissements. Nos cours de justice l'ont sanctionnée en plaçant sans gêne les décrets épiscopaux au nombre des délits punissables par la loi.

Nous sommes sur la pente fatale : nul doute pour ceux qui ont des yeux pour voir.

Le *Canadien* ne cesse de proclamer les principes que M. Gingras a défendus hier avec un si éclatant succès. Nous sommes donc particulièrement heureux de féliciter le savant conférencier de son courage et de le remercier du bel exemple qu'il a donné. C'est ainsi qu'on parle quand on est catholique et que l'on n'a pas honte de l'être.

(Du *Journal de Québec.*)

M. le curé de Saint-Edouard de Lotbinière, a donné hier au soir, à la salle Victoria, sous les auspices de l'Institut Canadien et au profit des pauvres, la conférence que les journaux avaient annoncée depuis quelques jours et que ses nombreux amis de Québec attendaient avec une si légitime impatience. Nous pouvons dire de suite que leur attente n'a pas été déçue, car tous s'accordent à dire que M. l'abbé Gingras s'est surpassé lui-même et qu'il a pris sa place parmi nos conférenciers les plus distingués.

Nous restons dans les strictes limites de la vérité en disant qu'il a traité son sujet en maître, et nous n'avons qu'un regret, c'est de ne pouvoir apprécier comme il le mériterait un travail aussi remarquable et aussi étendu. Pendant environ deux heures, il a tenu son auditoire sous le charme de sa parole et de sa vaste érudition, s'élevant parfois à la véritable éloquence.

Il a fait une magnifique comparaison entre le moyen-âge et l'âge moderne, et a vengé noblement le premier, que des hommes préjugés ont appelé un âge de ténèbres, en rappelant les grandes choses qu'il a opérées en asseyant la société sur des assises solides. Il a fait aussi bonne justice des principes de 89 et des libertés modernes, que Rome a condamnées.

M. Gingras a terminé sa conférence en se demandant quelles étaient les destinées du Canada et s'il était exposé à être entraîné dans le courant irrésistible des innovations qui ont bouleversé la société moderne. Il a exprimé l'espoir que la providence, qui a protégé jusqu'ici le Canada, saura le prémunir contre l'envahissement des erreurs religieuses et politiques qui ont tant fait de mal à la belle France, notre ancienne mère-patrie. Il a donné d'excel-

lents et utiles conseils dont pourront faire leur profit, les citoyens du Bas-Canada et ceux qui les gouvernent.

Les traits distinctifs de cette conférence, ou plutôt de ce discours, puisque M.. l'abbé Gingras l'a prononcé de mémoire, est l'exquise beauté du plan et la clarté dans l'exposition, et nous n'avons pas besoin de dire à nos lecteurs que nous ne faisons ici qu'en donner une idée bien imparfaite. Mais nous espérons que l'on pourra lire ce travail imprimé et en mieux apprécier les beautés.

(De *L'Abeille.*)

LE CANADA ENTRE LE MOYEN-AGE ET L'AGE MODERNE.

Tel était le titre d'une conférence donnée par M. l'abbé Apol. Gingras, curé de St-Edouard de Lotbinière. L'Institut Canadien, sous le patronage duquel se donnait cette conférence, en avait consacré les profits aux pauvres de Québec. C'était atteindre deux excellents buts à la fois: instruire et faire l'aumône.

L'Abeille se taxerait d'ingratitude si elle ne mêlait pas sa voix aux éloges que la presse a donnés au conférencier. M. Gingras nous a montré trop d'intérêt en consentant à enrichir nos colonnes de ses aimables poésies, pour que nous le laissions douter un instant qu'il aurait pu obliger des ingrats.

Nous osons espérer que ce beau discours sera publié, afin que nous aussi, nous puissions en tirer profit, nous qui n'avons pu quitter la ruche, quelque envie que nous ayons eue d'aller goûter un rayon aussi délicat.

327890
Author Gingras, Joseph Apollinaire
Title Le Bas-Canada entre le moyen-age et l'age moderne.
HECCL
G

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED